



## Association des Sciences du Langage

**Siège social** : case 7002, Université Paris-Diderot - Paris 7,  
5-7 rue Watt, 75205 Paris cedex 13

**Adresse postale** : Aude Grezka- L.D.I Université Paris 13  
99 avenue Jean-Baptiste Clément F- 93430 Villetaneuse  
[site@assoc-asl.net](mailto:site@assoc-asl.net) – <http://www.assoc-asl.net/>

Chère collègue, cher collègue,

Au moment où vous lirez cette lettre, la nouvelle année académique sera à peine commencée, mais déjà l'accumulation des réunions, la course aux salles, les modifications des emplois du temps, la course aux intervenants extérieurs aura entamé le capital-ressource des congés. D'autant que ces derniers auront été scandés par des drames qui, outre leur cortège de souffrances, sapent la confiance en nous-mêmes. Quant à l'avenir, au-delà même des craintes que ces événements récents peuvent alimenter, il s'annonce sous des jours difficiles, ne serait-ce que parce que le calendrier électoral risque de focaliser sur tout autre chose que les enjeux culturels et éducatifs. Pourtant, il y aurait tant à faire pour la recherche en général, en SHS, et plus spécifiquement en SDL ! Tant à faire encore pour que les départements de SDL se développent, que les débouchés des étudiants de SDL soient de nature à en inciter davantage d'autres à venir vers nos formations. Nous disions dans le dernier *Buscila*, paru en juillet, les craintes que nous inspiraient les nouvelles modalités du doctorat. L'avenir nous dira si elles étaient fondées.

Mais l'avenir se prépare. Si nous pouvons légitimement croire en la force de notre investissement pour stimuler la curiosité envers les langues, leur maîtrise, leur analyse, nous devons mesurer aussi que l'investissement professionnel de chacun ne suffit pas. Certes, la dimension collective se mesure à l'aune de bien d'autres investissements que dans la petite ASL, mais dans ce domaine, chaque signe est important, et l'un n'empêche pas l'autre ! C'est pourquoi je profite de cette occasion pour appeler les nouveaux venus comme les anciens, les enseignants-chercheurs et chercheurs comme les ATER, doctorants ou docteurs, à faire le geste de rejoindre l'ASL.

Nous reprendrons très vite contact avec vous, lors de la parution du prochain *Buscila*, le numéro 46, qui paraîtra en octobre, et que recevront les adhérents à jour de cotisation. Nous vous y présenterons nos projets de rencontres décentralisées de l'ASL, nos rendez-vous de l'année, notamment notre table-ronde de janvier, et ferons le point sur l'avancée de l'édition des Actes du colloque 2015, *Sciences du langage et neurosciences*, qui paraîtront au tout début de 2017, puisque nos auteurs, comme le collectif éditorial, ont bien travaillé, y compris cet été ! Et puis, d'ores et déjà, vous pouvez suivre nos activités sur notre site, [www.assoc-asl.net](http://www.assoc-asl.net).

D'ici là, au nom du bureau, très bonne année académique à tous !

Alain Rabatel, président de l'ASL



NOM (en majuscules) : .....

Prénom : .....

NOUVELLE ADHÉSION       RENOUELEMENT AVEC MODIFICATIONS       RENOUELEMENT SANS MODIFICATIONS

STATUT PROFESSIONNEL :

- ATER (Attaché Temporaire)       IE (Ingénieur d'Études)       PR (Professeur des Universités)
 CA (Chercheur Associé)       IR (Ingénieur de Recherche)       PRAG/PRCE (Agrégé ou Certifié)
 CR (Chargé de Recherche CNRS)       MC (Maître de Conférences)       PRE (Professeur Émérite)
 DOC (Doctorant)       MC-HDR (MC Habilité)       Autre (précisez) :
 DR (Directeur de Recherche CNRS)       PA (Professeur Associé) .....

ADRESSES :

ANCRAGE INSTITUTIONNEL : .....

LABORATOIRE / CENTRE DE RECHERCHE : .....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL : ..... COURRIEL PROFESSIONNEL : .....

DOMAINES D'INTÉRÊT OU DE RECHERCHE (5 mots clés maximum) :

- 1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE (cochez la case correspondante)

- Membre actif (Union européenne) :
 Buscila-Infos par courriel 30 €
 Buscila-Infos par voie postale 35 €
 Membre actif (hors Union européenne) : 36 €
 Membre doctorant : 10 € (joindre une photocopie de la carte d'étudiant)
 Collectivités : 40 €
 Membre bienfaiteur : ... € (montant au moins double de la cotisation « actif »)
Total réglé pour l'année ... €

Le règlement (par chèque à l'ordre de l'ASL) et ce bulletin papier sont à envoyer à l'adresse postale suivante :

MALIKA TEMMAR – Secrétaire générale adjointe de l'ASL – 46 rue Basfroi – 75011 Paris

et Les références de 5 publications ainsi que le lien vers votre page personnelle sont à adresser à

annuaire.asl@gmail.com

Pour effectuer un virement depuis l'étranger, contacter la trésorière : malory.leclere@univ-paris3.fr

Acceptez-vous :

- a) que Buscila-Infos vous soit transmis par courrier électronique ?  OUI       NON
b) que les renseignements ci-dessus figurent dans l'annuaire électronique consultable sur le site Internet de l'ASL ?  OUI       NON

Souhaitez-vous une attestation de paiement par courriel ?  OUI       NON

Date : .....

Signature (rendue obligatoire par la loi Informatique et Libertés) :